

Le projet Genre : Intégration de l'approche Genre dans les politiques de Développement Economique et Social

Cette initiative est le fruit de la collaboration entre le royaume du Maroc et l'Allemagne, matérialisée par un accord, entre la Coopération Technique Allemande (GTZ) et le Ministère du Développement Social, de la Famille et de la Solidarité (MDSFS). Le projet Genre s'appuie sur des partenariats multiples pour contribuer à la réduction et l'élimination des disparités entre les femmes et les hommes en impulsant, à travers des institutions et associations relais un processus de « gender mainstreaming » et des actions basées sur les résultats vers l'égalité.

**Bulletin trimestriel n° 2
L'approche intégrée d'égalité de genre**

Numéro du mois de décembre 08
Pour vos suggestions, inscription et désinscription
projet@gtz.genre.ma

**Le développement d'une méthodologie cadre pour l'approche intégrée de l'égalité de genre :
Présentation de l'initiative**

Deux ans après le lancement de « la stratégie nationale pour l'équité et l'égalité », le MDSFS, département chargé du suivi et de la coordination des politiques de l'égalité, lance, avec l'appui de la GTZ-Genre un processus participatif d'élaboration d'une méthodologie cadre pour la transversalité et des outils adéquats pour traduire, sur le plan pratique, la volonté du Maroc d'intégrer la dimension de l'égalité de genre dans les politiques publiques.

Compte tenu de la complexité de la tâche et l'aspect multidimensionnel de l'action, en plus du MDSFS, le travail sera initié, auprès de 3 ministères qui se sont portés volontaires : Le Ministère de la Modernisation des Secteurs Publics producteur des lois pour l'ensemble de l'administration, le Ministère des Finances pour associer une démarche transversale de l'égalité à la gendérisation de budget, et le Ministère de l'Emploi en plus d'un établissement public sous sa tutelle. La phase initiale, définie comme un processus de concertation facilitant l'adhésion et l'appropriation, comprend l'élaboration de la méthodologie cadre et des outils de sa mise en œuvre et de son suivi, la validation et le testing.



Malgré les acquis, souvent les mérites et capacités des femmes sont encore minimisés

Tout en trouvant un appui et un ancrage dans les initiatives lancées au sein de départements ministériels ainsi que dans les différentes actions menées par les ONGs internationales et locales, la méthodologie cadre vise, à apporter une réponse concrète et opérationnelle à la prise en compte systématique de la perspective de l'égalité de genre telle qu'elle est définie dans l'esprit et les orientations de la stratégie, ensuite, à mettre en cohérence et en convergence l'ensemble des initiatives et enfin, à renforcer le potentiel de transformation sociale porté par les chantiers ouverts dans les différents domaines. Ce potentiel risque d'être ralenti par la dispersion des efforts. L'absence d'une méthodologie cadre pénalise le progrès systématique vers l'atteinte des résultats de réduction et d'élimination des discriminations et des disparités.



Une première réunion de haut niveau de coordination et suivi de la mise en œuvre de la Stratégie nationale pour l'équité et l'égalité entre les sexes tenue le 07.10.08 avec des Secrétaires généraux et des Directeurs-trices des départements ministériels.

Dix huit mois après la sortie de la circulaire du premier Ministre, le MDSFS a organisé une première réunion de suivi de la mise en œuvre de la stratégie Genre pour :

- ✓ Dresser un premier bilan des réalisations et échanger autour de l'action du gouvernement en matière d'intégration de la dimension genre.
- ✓ Réfléchir aux problématiques liées à la mise en œuvre de la stratégie.

Les informations recueillies auprès des différents départements sur la mise en œuvre de la stratégie mettent en évidence:

- ✓ La multiplicité, la diversité et la richesse des programmes et projets en matière d'intégration de la dimension genre.
- ✓ Le déploiement d'efforts importants qui révèlent une volonté pour le changement.

Cependant, des défis et insuffisances persistent :

- ✓ Des écarts entre différents départements en matière d'intégration de genre dans leurs stratégies et programmes. Certains disposent de programmes à moyen terme alors que pour d'autres les initiatives ne s'inscrivent pas dans une vision globale intégrée.
- ✓ La prédominance de l'approche projet aux dépens d'une approche intégrée de l'action gouvernementale.
- ✓ Des déficits en matière de formation pour accompagner la mise en œuvre de la stratégie.
- ✓ L'effort national n'est pas toujours traduit au niveau local.
- ✓ Les données désagrégées selon le genre et les écarts hommes/femmes sont soit inexistantes soit non mises en valeur.

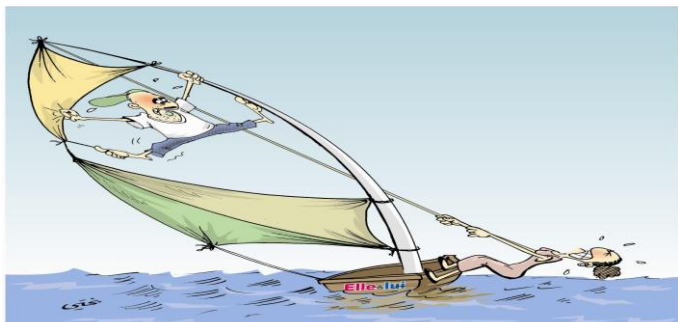
Ainsi, l'établissement de la méthodologie cadre s'avère nécessaire pour faciliter l'échange, l'information et la coordination.

Extrait du discours de Mme Nouzha Skalli, Ministre du développement social, de la famille et de la solidarité lors de cette réunion.

La méthodologie cadre vers l'institutionnalisation de genre : une initiative née dans un contexte favorable :

Le Maroc a connu une floraison d'initiatives en matière de genre favorisées par la volonté politique nationale, la demande des organisations de la société civile et de femmes, l'augmentation de la capacité technique de l'administration publique marocaine et l'avancement en terme de reconnaissance des droits humains des femmes au niveau international. A titre d'illustration :

- ✓ La budgétisation sensible au genre lancée en 2003 pilotée par le Ministère des Finances et de la Privatisation avec le soutien de l'UNIFEM.
- ✓ L'élaboration du programme stratégique à moyen terme pour l'institutionnalisation de l'égalité entre les sexes au sein du Ministère de la Modernisation des Secteurs Publics appuyé par le FAES.
- ✓ La réalisation de l'audit selon le genre dans plusieurs départements ministériels appuyés par le UNFPA.



Le Maroc a pu s'investir dans des chantiers novateurs et structurants ayant favorisé le développement en 2006 de « la stratégie nationale pour l'égalité et l'équité par l'intégration de l'approche de genre ». Elle a été suivie d'une circulaire du premier ministre en date du 8 mars 2007 incitant les différents départements ministériels à agir pour l'égalité et l'équité. La particularité de la stratégie genre c'est qu'elle a donné un cadre référentiel global aux initiatives engagées tout en définissant une vision prospective pour que le principe de l'égalité entre les hommes et les femmes soit une réalité.

Toutefois, la volonté politique affichée devrait être accompagnée par l'adoption de nouvelles approches et méthodes dans le domaine des politiques publiques pour, à terme, reconfigurer les rapports de genre dans le sens d'une plus grande équité, et assurer une évolution/transformation du positionnement des femmes dans la société. Le développement d'une méthodologie cadre s'inscrit dans cette perspective.

Quelqu'un de chez nous

« Tant qu'on partage les mêmes valeurs, tous les problèmes peuvent être résolus ».

Telle est la devise de Najia Zirari, conseillère technique au projet Genre.



A travers ses attributions, elle sert de pivot pour la conclusion des partenariats et apporte au projet l'appui politique, thématique des différentes directions, divisions et services concernés par les questions de genre. Elle veille à la participation des partenaires et travaille avec eux pour identifier et mettre en œuvre des plans d'actions pour l'intégration transversale du genre.

Mme Zirari contribue également à élaborer et réaliser des stratégies de communication et des argumentaires pour alimenter le débat sur les questions du genre.



Il n'y a pas longtemps, jusqu'à 1993, date de la première réforme du code de la famille, les instruments juridiques maintenaient les femmes sous l'emprise de la tutelle matrimoniale qui les confinait dans un statut de mineures à vie: la femme avait besoin d'une autorisation maritale pour l'obtention du passeport, pour exercer le commerce ou encore pour passer un contrat de travail. Par ailleurs, elle a été exclue de certaines fonctions (métier de facteur, sûreté nationale, protection civile, certaines fonctions du Ministère de l'Intérieur, champ religieux). La lutte des femmes a abouti à des acquis importants sur le plan juridique. Mais elles souffrent encore de discrimination et d'inégalités dans de nombreux domaines. Sur le plan des politiques publiques, les pouvoirs publics ont commencé à prendre conscience, à partir de 1990, des enjeux de la participation des femmes dans le développement durable, sans pour autant questionner systématiquement l'ordre social établi générateur des inégalités entre les hommes et les femmes.

L'une des initiatives gouvernementales qui mériterait d'être mentionnée dans l'histoire du Maroc vers l'égalité est le Plan d'Action Nationale pour l'Intégration des Femmes au Développement (PANIFD) qui a visé, en 1999, à traduire en objectifs cohérents, stratégies réalistes et mesures concrètes, sur le court et le moyen terme, la volonté nationale de promouvoir les droits des femmes dans les domaines qui enregistrent les plus grands retards. S'il avait été adopté, le PANIFD aurait pu réaliser une rupture avec les approches sociales et culturelles préconisées pour traiter la condition et la situation des femmes. Ce n'était pas le cas. Mais le PANIFD - et tout le débat autour- a contribué fortement à baliser le chemin pour que le concept de genre fasse partie du vocabulaire politique et institutionnel marocain.



Marches des femmes pour l'égalité dans différents pays et contextes culturelles du monde - (Suite pages 4 et 5)
Source : archives Internet

L'approche intégrée de genre

Entretien avec M. Larabi Jaidi

PG : *Quelle est votre appréciation de la conjoncture actuelle au Maroc et des réalisations en cours en matière d'égalité de genre et lutte contre la discrimination des femmes ?*

M. Jaidi : Une conjoncture plutôt favorable à des avancées sociales si les acteurs du champ politique et de la société civile arrivent à coordonner leurs actions pour plus de convergence sur les objectifs à atteindre et les moyens à mobiliser. Les actions en cours en matière d'égalité de genre et de lutte contre la discriminations des femmes ont besoin d'être redynamisées par un meilleur suivi des programmes déjà lancés, une plus grande effectivité des acquis législatifs et réglementaires et une plus grande visibilité sur les chantiers qui restent à promouvoir.

PG : *En quoi consiste une méthodologie pour l'approche intégrée de l'égalité entre les hommes et les femmes dans les politiques publiques et où se trouve le Maroc par rapport à cela ?*

M. Jaidi : Elle consiste dans la définition d'objectifs et d'un mode institutionnel permettant la coordination des actions de diverses parties prenantes de cette approche dans les différentes séquences d'une politique publique, à savoir sa conception, son élaboration, sa mise en œuvre et son suivi-évaluation. Ce qui exige des programmes disposant d'outils informationnels appropriés et adossés à des mécanismes de décision efficaces.

PG : *Comment les politiques publiques selon le genre menées par le gouvernement contribueront-elles concrètement à réduire les écarts entre femmes et hommes et profiteront au développement du pays*

M. Jaidi : Elles contribueront à réduire ces écarts si la « gendérisation » de ces politiques ne se limite pas à définir des indicateurs d'écarts sexospécifiques ou à installer des « points focaux » sans compétences clairement spécifiés. Ces limites ne seront surmontées qu'avec l'établissement de dispositifs de programmation plus efficaces, l'opérationnalisation des objectifs dans des actions à fort impact sur les écarts entre hommes et femmes, l'affirmation d'une réelle volonté politique et l'existence d'un système de veille permanent de la société civile

PG : *Quel pourrait être l'apport de la société civile là-bas ?*

M. Jaidi : Etre une force de proposition et de veille ; disposant d'une capacité réelle d'interpellation des parties prenantes, de mobilisation sociale, de participation à l'élaboration des programmes et de négociation avec les pouvoirs publics.

PG : *Quel appui peuvent apporter les organismes de coopération bilatérale et multilatérale pour soutenir les initiatives menées par le gouvernement marocain à travers les différents ministères ?*

M. Jaidi : Une meilleure compréhension de l'environnement dans lequel elles interviennent, une sensibilisation des parties impliquées sur les « bonnes pratiques » internationales et le benchmarking, un appui au renforcement des capacités des acteurs, une contribution à la coordination des actions et programmes des ministères et des agences multilatérales et entre elles, un meilleur ciblage des programmes, une bonne synergie entre l'expertise internationale et l'expertise locale.

PG : *Quelle perspective pour la coopération sud sud en matière d'approche intégrée de l'égalité de genre (GM) ?*

M. Jaidi : Un champ à explorer en tenant compte du particularisme des situations. Les dynamiques et les trajectoires sociales des pays du sud sont plurielles.



Les résistances au changement peuvent relever de mentalités similaires, de configurations institutionnelles proches les unes des autres ou de cultures puisant dans des référentiels communs. Les expériences doivent être approchées en scrutant l'histoire qui les a façonné, les comportements qui les ont porté. C'est de cette démarche que peut se construire un processus de transfert et d'appropriation des expériences réussies.

Pour être générateur d'une diffusion des acquis, ces échanges doivent s'ouvrir à tous les acteurs impliqués dans l'approche.

PG : *Quel est le risque futur que vous voyez si le Maroc ne fait pas les choses bien dans ce domaine ?*

M. Jaidi : Une lenteur dans le changement social réducteur des écarts homme-femme qui peut handicaper le Maroc dans le redressement des retards sociaux accumulés par le passé, la persistance d'un conservatisme alimenté par des tensions identitaires, un décrochage par rapport au référentiel des valeurs universelles partagées et un risque de voir les pays et les organisations internationales partenaires du Maroc céder à la tentation de définir des programmes d'aide visant à gérer la peur des crispations identitaires plutôt que d'appuyer les réformes novatrices.

M. Larabi Jaidi
Economiste, chercheur et consultant expert en approche intégrée de genre

L'approche intégrée d'égalité de genre
Une stratégie pour avancer vers l'égalité et l'équité entre les hommes et les femmes

La persistance des inégalités entre les sexes dans toutes les sociétés et dans ses divers aspects a constitué historiquement le point d'ancrage pour la naissance d'un mouvement massif des femmes pour lutter vers la justice de genre. Ce mouvement a déjà changé le monde pendant le vingtième siècle. La conceptualisation de la discrimination de genre, basée sur des concepts liés socialement et pas « naturellement » aux sexes, hommes et femmes, et la construction de stratégies pour désactiver la production d'inégalité et le cercle vicieux de sa reproduction ont avancé progressivement avec la systématisation des expériences au niveau international et l'appui significatif des sciences sociales à la clarification des relations causales.

Aujourd'hui l'approche intégrée d'égalité de genre (ou gender mainstreaming en anglais), explicitement entérinée par le programme d'action adopté lors de la 4ème conférence mondiale des Nations Unies sur les femmes (Pékin, 1995), s'inscrit comme une stratégie universellement validée contre la discrimination des femmes et vers l'égalité. C'est une stratégie compréhensive, d'actions coordonnées contre la discrimination, et pour cela, beaucoup plus ambitieuse qu'une simple addition d'activités isolées. L'approche intégrée vient également renforcer dans la pratique la lutte contre les discriminations et les inégalités dont sont victimes les femmes. En effet, les droits acquis et l'égalité formelle risquent de rester seulement théoriques si les institutions et les politiques qui permettent, produisent ou perpétuent des inégalités n'intègrent pas la dimension et l'objectif d'égalité à tous les niveaux en garantissant leurs droits et leurs libertés.

L'intégration de genre dans les politiques n'est pas un objectif en soi, mais une stratégie, une perspective, un moyen pour aboutir à l'égalité de genre. Elle implique d'assurer que les perspectives d'égalité de genre et l'attention aux objectifs de l'égalité et l'élimination de la discrimination soient centrales à tous les niveaux et pour chaque activité – développement de politiques, investigation, plaidoyer, législation, distribution de ressources, planification, exécution, suivi et évaluation de programmes et projets. Pour arriver à ce concept, nous avons parcouru un long chemin. Jusqu'aux années 60, les approches de développement étaient davantage axées sur la croissance économique et le développement des infrastructures et l'on croyait que les femmes bénéficiaient automatiquement de leurs retombées, ou que l'inégalité n'était pas dans le dernier cas un problème grave et urgent. Mais la succession de décades a montré que même dans les pays qui ont avancé plus économiquement, quand il n'y a pas une politique systématique vers l'égalité, les femmes profitaient très peu –en termes d'autonomie, égalité et droits- de ces circonstances.

C'est au milieu des années 70 que les besoins spécifiques des femmes ont commencé à être pris



Même dans les pays économiquement avancés, il y a un long combat à mener pour plus d'égalité
Le texte de la photo a été traduit de l'anglais

explicitement en compte dans les programmes de développement en confrontant la discrimination de genre, par l'approche "Intégration de la Femme au Développement " (IFD) qui a essayé de répondre aux nécessités basiques des femmes (par exemple : l'exécution de projets contre la pauvreté, l'analphabétisme féminin disproportionné, les projets d'adduction d'eau potable, de fours améliorés, la réduction de la violence domestique, etc.) mais sans considérer une action au delà de ça, pour agir systématiquement sur ces nécessités stratégiques vers l'élimination des écarts et inégalités.

Dans ce contexte, on ne peut pas être surpris de constater que bien que les projets "IFD" auraient contribué à améliorer quelque peu les conditions de vie des femmes impliquées, leur impact est resté limité n'induisant que rarement des changements significatifs au niveau du statut des femmes et des rapports de subordination ou de genre entre les hommes et les femmes.

L'approche " Genre et Développement " (GED) est apparue à la fin des années 80 pour combattre l'inégalité. Les actions et politiques promues dans cette stratégie visaient à répondre aux besoins pratiques (amélioration des conditions de vie par rapport à la division sexuelle du travail) et aux intérêts stratégiques (amélioration de la position et du statut social) et à travers cela la réduction des écarts et avancement vers l'égalité des femmes via la promotion de l'équité et de l'égalité entre les sexes en prenant en considération les rôles et les justifications idéologiques utilisés pour reproduire les inégalités.

Quant à l'approche intégrée d'égalité elle est à la fois une notion scientifique d'observation d'une réalité sociale mesurable, susceptible d'être étudiée et une norme d'action publique qui suit l'engagement de réduire et éliminer les disparités entre les hommes et les femmes, et ajoute à la perspective de genre et développement l'orientation systématique pour agir à chaque étape de l'action publique, et à tous les niveaux et tous les domaines, spécialement les plus relevant et influents pour les vies des personnes, femmes et hommes, dans la sphère publique et privée, avec l'objectif de réduire et éliminer les écarts, les inégalités et garantir les droits.

L'approche intégrée de genre répond à la volonté d'un Etat de garantir les droits des femmes à l'égalité, à la non-discrimination, à leur développement personnel et à contribuer de façon maximale au développement de ses communes, régions et pays.

Elle cherche à agir au cœur du processus de production et reproduction de l'inégalité et de la discrimination entre les hommes et les femmes, en intégrant activement et systématiquement une perspective pro égalité dans le « courant dominant » (*mainstream*) de l'action publique, c'est-à-dire que la responsabilité vers l'égalité n'est pas enfermée et réduite seulement à un département ministériel, et encore moins à des petits bureaux infra dotés de ressources humaines et moyens financiers.

Cette stratégie s'assure que l'égalité est une priorité dans tous les domaines de développement social et économique, et est présente dans toute l'action publique, spécialement dans ses lignes budgétaires et politiques les plus déterminantes. Bien sur, même si tous les départements gouvernementaux sont responsables, la stratégie a besoin d'une institution solide responsable pour coordonner les efforts, pour établir conjointement les priorités, afin d'aider à faire le suivi et l'évaluation des résultats.



Partout dans le monde les femmes, et quelques hommes courageux, se battent pour l'égalité

Cette approche implique les considérations suivantes :

- ✓ L'action vers l'égalité de genre n'est plus considérée comme une question isolée, mais concerne l'ensemble des politiques et des programmes.
- ✓ L'approche intégrée d'égalité de genre vise l'utilisation des ressources au bénéfice de toutes et de tous : femmes, hommes, garçons et filles. Elle vise aussi le respect des droits et libertés de toutes et de tous.

L'approche intégrée d'égalité de genre permet aussi l'identification des écarts et disparités entre les



hommes et les femmes, aide à identifier le coût pour la lutte contre la pauvreté et le développement du pays de la discrimination contre les femmes et l'infra-utilisation de leurs capacités et possibilités.

L'approche intégrée d'égalité de genre traite autant des effets discriminants en défaveur des femmes que des processus les engendrant et essaie d'agir sur ces deux domaines de l'inégalité. Concept consistant, ambitieux et novateur, l'approche intégrée d'égalité de genre s'adresse donc à la

structure sociale dans son ensemble et traite des effets différentiels des politiques publiques sur la situation des femmes et des hommes en prenant en considération leurs différences, et inégales positions de départ et leurs droits de choisir leurs options et de contribuer également dans les espaces où ils et elles habitent.

Pour en savoir plus

<http://www.un-instraw.org/fr/index.php?option=content&task=section&id=6&Itemid=80>

http://ec.europa.eu/employment_social/gender_equality/gender_mainstreaming/general_overview_fr.html

<http://www.iefh.fgov.be/ShowContent.aspx?levelID=29&objectID=7&lang=fr>

<http://www.un.org/womenwatch/osagi/gendermainstreaming.htm>
www.undp.org/women/docs/Gender-Equality-Strategy-2008-2011.doc